

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la convocation du 29 septembre 2023
le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 octobre 2023
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme HERY , M. FRANCOISE , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THEVENY (UDAF), Mme THOMAS (La Chaudrée)

Excusés :

Mme GRUNEWALD , Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. LEFEBVRE (Femmes)

Absents donnant procuration :

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), M. LEPOITTEVIN (mandataire : Mme TAVARD), Mme LE POITTEVIN (mandataire : Mme AMBROIS), M. LUCAS (FNATH) (mandataire : Mme THEVENY)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_124

Approbation de la mise en œuvre du projet de Noël au profit des enfants des familles accompagnées par le CCAS - Commande de livres 2023

La Direction Action Sociale du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cherbourg-en-Cotentin, en lien avec les services bibliothèques de la Ville, souhaite organiser une animation de Noël pour le jeune public.

En effet, le 06 décembre prochain les enfants dont les familles ont été bénéficiaires des aides sociales facultatives apportées par le CCAS sur l'année 2023 seront conviées sur trois bibliothèques du territoire, afin de partager une lecture de livre, un bricolage (réalisation d'une carte de Noël) et un goûter :

- secteur Ouest : bibliothèque pour tous au Puzzle (Equeurdreville-Hainneville),
- secteur Centre : bibliothèque Jacques Prévert (Cherbourg-Octeville),
- secteur Est : bibliothèque Boris VIAN (Tourlaville).

Les services des bibliothèques ont choisi des titres de livres en fonction de 3 tranches d'âge (tranche d'âge 0/3 ans, 4/6 ans et 7/10 ans) et les enfants présents se verront remettre un livre.

La dépense de ces livres sera imputée sur le compte 65138 « autres secours » pour un montant maximal de 5 000 €.

Considérant la volonté de mettre en place un projet de Noël au profit des enfants dont les enfants ont bénéficié des aides du CCAS sur l'année 2023, et la nécessité pour ce projet de commander des livres en nombre suffisant,

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- d'autoriser la commande de livres à remettre aux enfants dont les familles ont bénéficié des aides du Centre Communal d'Action Sociale dans l'année et d'autoriser le règlement de la facture sur le compte 65138 « autres secours » pour un montant maximal de 5 000 €.

Pour le Président et par délégation,

EXOS 139 8 9

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le C.C.A.S., S²LO
ID : 050-200056885-20231006-DEL_2023_124-DE

La Directrice

Isabelle VATINEL